

Le Conseil de Paris réaffirme son engagement contre le harcèlement de rue

Le Conseil de Paris a voté à l'unanimité un vœu de l'Exécutif municipal relatif à la lutte contre le harcèlement de rue à Paris ce mercredi 7 juin 2017.

La Ville de Paris a fait de la prévention et de la lutte contre les violences faites aux femmes un axe central de ses politiques publiques, avec notamment la création en novembre 2014 de l'Observatoire parisien des violences faites aux femmes.

La récente polémique autour de la Chapelle et la pétition lancée par deux associations de riverain-e-s pour alerter les pouvoirs publics sur l'insécurité vécue ou ressentie dans le quartier, ont remis en lumière les défis économiques et sociaux quotidiens auquel il est confronté et les enjeux plus généraux des violences faites aux femmes dans l'espace public.

La lutte contre le harcèlement de rue constitue l'un des enjeux de l'approche sur le genre et l'espace public lancée par la Ville de Paris au titre de l'égalité entre les femmes et les hommes, et dans la perspective de faire de Paris un exemple de ville inclusive, plus agréable et adaptée à tou-te-s.

Dans le cadre de cette approche, un travail a commencé avec des marches exploratoires de femmes, accompagnées d'associations spécialisées et de services de la Ville, organisées dans plusieurs arrondissements, dont deux récemment dans le 18^e arrondissement, pour aboutir à des plans d'actions, mais aussi avec un guide référentiel sur le genre et l'espace public réalisé à destination des professionnel-le-s de l'urbanisme et de l'aménagement et une campagne de prévention contre le harcèlement de rue lancée pour rappeler les sanctions encourues, orienter vers des associations dédiés et informer sur des applications destinées à renforcer la prévention situationnelle.

La Ville de Paris tient cependant à rappeler que cette insécurité ou ce sentiment d'insécurité ne doivent cependant pas être exagérés dans une dimension géographique ni sur-interprétés dans un contexte électoral, ni ramenés à la présence de réfugié-e-s. Ces difficultés sont traitées dans leur globalité parisienne.

Le Conseil de Paris a unanimement voté ce matin un vœu, présenté par Anne Hidalgo et son adjointe Hélène Bidard au nom de l'exécutif municipal, qui reflète la variété des interventions

déployées pour lutter en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'espace public. Il demande :

- que la Préfecture de Police maintienne dans la durée une présence policière accrues dans la continuité de son engagement actuel,
- que la création du groupe local de traitement de la délinquance (GLTD) par le Parquet de Paris soit mise en œuvre dans les meilleurs délais
- que la formation des forces de l'ordre et agents de prévention à la prise en compte des violences faites aux femmes soit soutenue et que la Ville de Paris poursuive son renforcement du nombre d'intervenant-es sociaux dans les commissariats (comme c'est déjà le cas dans le 18^e)
- que la campagne de lutte contre le harcèlement de rue de la Ville soit déployée dans l'ensemble de l'espace public et équipement parisiens
- que la Ville de Paris renforce ses actions d'éducation et de prévention des stéréotypes et violences sexuelles et sexistes de manière intégrée dans toutes ses politiques publiques dont la présentation de son budget
- que le bilan des réaménagements urbains réalisés ou en cours de réalisation suite aux recommandations des marches exploratoires soit effectué.

Contact presse : Fiona Guitard / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61